

# Le Locataire

## EDITORIAL

### Oui, une loi

Une fois encore, nous vous parlerons de nos démarches pour tenter d'obtenir le droit au maintien dans les lieux pour les locataires concernés par les congés-vente.

Et ne croyez pas que cela n'intéresse que les locataires Séfimeg-Mouchotte dont les appartements sont mis en vente. On ne peut exclure que le même problème se posera, un jour ou l'autre, pour Séfimeg Pasteur ou GFC, sans parler de parents, de vos enfants de vos amis, vivant dans des immeubles appartenant à des investisseurs immobiliers professionnels, qui pourraient être concernés à leur tour.

Nous avons donc continué notre action dans deux voies parallèles, avec le souci de parvenir au même résultat : le maintien dans les lieux du locataire en place pendant de nombreuses années après la vente à un autre propriétaire.

Notre Association a participé à quatre réunions, organisées par le Secrétariat au Logement, de la Commission Nationale de Concertation des rapports locatifs qui se sont tenues les 8, 20, 27 avril et le 15 mai, sous la présidence de M. Zémor, conseiller d'Etat, assisté de M. Prévot, chargé de mission auprès du Ministre, M. Besson, avec qui nous étions déjà en contact.

L'Association a également été auditionnée le 20 avril par cette Commission pour faire connaître son expérience des congés-vente et exposer ses propositions.

Le but recherché par les pouvoirs publics dans ces réunions est de parvenir à un protocole entre les organisations nationales représentatives des locataires et celles représentatives des bailleurs.

Quelques avancées sont apparues, comme par exemple un plus long délai entre l'information sur la décision de vendre et la notification de l'offre de vente pour permettre au locataire de réfléchir calmement sur la solution envisagée par le propriétaire, ou encore, une information plus complète sur l'état de l'immeuble..

Mais si un protocole devait être signé, ce qui à ce jour, est loin d'être acquis, il ne

## En bref

Les locataires qui avaient fait confiance à l'Association ont eu raison.

Par jugement du 12 mai 1998, le Tribunal d'instance a déclaré **nulles les offres de vente des appartements formulées par Séfimeg en fin 1996..**

## Le Bureau de l'Association

comporterait certainement au moins une mesure relative au droit au maintien dans les lieux, rejeté par les bailleurs et auquel le gouvernement n'semble pas davantage favorable malgré les déclarations sur le Droit au logement.

Nous avons aussi poursuivi notre action dans une autre direction : celle des démarches auprès des cabinets ministériels et des élus. Nous avons même été reçus à Matignon par le cabinet du Premier Ministre. Nous avons senti une certaine réserve face à nos propositions et préoccupations. De même, le Secrétariat d'Etat au Logement nous est apparu très frileux. En revanche, les élus parisiens, députés et conseillers de Paris, ont été manifestement plus réceptifs. Les élus socialistes parisiens devraient d'ailleurs

présenter à l'Assemblée Nationale, lors du débat du projet de loi sur l'exclusion, une série d'amendements qui constituaient, s'ils étaient votés, des avancées sensibles. Ces amendements seront repris, si nécessaire, dans le débat de la loi sur l'habitat, annoncé pour la fin de l'année.

Nous restons convaincus que seule un loi pourrait garantir au locataire en place le droit au maintien dans les lieux d'une façon suffisamment longue après la mise en vente de son logement pour que celle-ci constitue pas pour lui un bouleversement radical de ses conditions de vie et, pour certains, un premier pas vers l'exclusion. Nous en reparlerons sûrement encore.

**Jacqueline Bollot**  
**Présidente**

**Faites le bon choix**  
Adhérez à l'Association des locataires de Maine-Montparnasse ! Contactez Sophie Lemoine, Trésorière, A 612 01 43 21 57 31

## A l'intérieur

- 1 Edito, En Bref : nullité des offres de vente
- 2 Locaux Associatifs : danger !
- 4 Pasteur : le bruit
- 4 GFC, Séfimeg : nos bailleurs répondent
- 5 Escalier C : leçons d'un incident et Sécurité

## Locaux associatifs: satisfaire l'intérêt général

Les activités les plus variées sont proposées à l'ensemble des résidents de l'immeuble (Sefimeg Mouchoote, GFC et Sefimeg Pasteur) tout au long de l'année. Elles satisfont aussi bien les enfants que les adultes, **pour des cotisations modestes**. En effet, l'esprit de ces locaux n'est pas du tout commercial. D'autres activités pourraient encore être proposées, dans la limite des disponibilités et si elles recueillent un consensus suffisant. L'idée de diners commun a été lancée.

Pour l'instant, rappelons les activités en cours:

**Poterie** : Natacha Mercier donnent aux enfants le plaisir de modeler la terre, tous les mercredis de 10h à 17h. contact : 01 43 22 69 48 .

**Modèle vivant** : Des séances de sculpture pour adultes, avec modèles vivants, sont organisées le jeudi soir, guidées par Natacha Mercier (01 43 22 69 48 ).

**Danses de salon** : tous les mercredis, de 20h30 à 22h, cha-cha-cha, valse, tango et pasodoble sont honorés par les danseurs de l'immeuble, guidés par Jacques Gourlain (01 46 45 22 24).

**Yoga** : tous les mercredis de 19h30 à 20h30, séance de Yoga, guidée par M.Sourn, 01 48 56 06 23.

**Stretching** : tous les jeudis à 12h15, avec M.Sourn 01 48 56 06 23

**Bridge** : les bridgeurs de l'immeuble se réunissent tous les lundis à 21H, au siège de l'Association des locataires.

Tournois amicaux et ambiance garantie.  
Contact : M.Hazan  
01 43 21 24 23

**Expos** : régulièrement l'Association organise aussi des expositions de peintures, collages ou photos, des concerts de musique classique ou rythmique.

### Fêtes familiales ou amicales:

La grande salle du Club est aussi prêtée pour des anniversaires ou évènements à caractère familial ou amical, moyennant une participation aux frais d'entretien.

Contact : M.Hazan  
01 43 21 24 23

**Tennis** : Les locaux servent aussi de siège et de lieu de réunion à l'Association Sportive de Maine-Montparnasse, qui organise notamment la fréquentation des tennis de la dalle Jardin pour les résidents de l'immeuble à des tarifs tout à fait privilégiés (500 F pour l'année);  
Contact : M.Philippe Bloquet  
01 45 38 65 33

**Braderie** : chaque année, l'Association des Locataires organise au Club une grande braderie tout un week-end, très fréquentée.

Contact : Sophie Lemoine  
01 43 21 57 31

**Autres Associations** : à leur demande, d'autres associations de l'immeuble ont bénéficié de la grande salle pour tenir une réunion, moyennant la participation aux frais d'entretien. Ce fut notamment le cas de l'association « Pyramides ou du « groupe de défense des locataires ». La salle a également été prêtée à plusieurs reprises au Conseil Syndical des co-propriétaires, qui s'est toutefois toujours

## Le Locataire

refusé à payer la participation habituelle aux frais d'entretien de la salle. Voilà qui relève du caprice du Prince et de l'enfantillage et ne témoigne guère du sens des responsabilités ni de l'esprit de consensus qui devraient habiter tous les résidants, quels qu'ils soient.

## Esprit associatif contre coup de force

Depuis l'arrêt de l'association culturelle de Maine-Montparnasse, puis celle de l'Association « Après l'école » - qui en avait pris partiellement la relève - c'est l'Association des locataires qui, avec l'autorisation de Sefimeg (qui agit aussi au nom de GFC) gère les locaux, à l'exception de ceux la Comète, école d'art, qui font l'objet d'un bail distinct.

L'Association des locataires supporte seule sur son budget la charge d'exploitation (d'ailleurs déficitaire) des locaux constitués par les frais d'entretien, d'éclairage, de chauffage et d'assurances des locaux.

Par ailleurs, l'**Association des locataires** dispose d'un local, à gauche de la grande salle, où elle tient ses permanences et ses réunions et organise ses activités. En effet, il est de règle, dans des ensembles immobiliers comme les nôtres, que les propriétaires mettent **un local permanent et individualisé** à la disposition de l'association représentative des locataires. Dans ce cadre, l'Association est titulaire d'un bail signé de Sefimeg, qui agit en son nom et pour celui de GFC. C'est l'ensemble de cette vie associative, à laquelle vous êtes nombreux à manifester votre attachement, qui fait

## Locaux associatifs: satisfaire l'intérêt général

Les activités les plus variées sont proposées à l'ensemble des résidents de l'immeuble (Séfimeg Mouchoote, GFC et Séfimeg Pasteur) tout au long de l'année. Elles satisfont aussi bien les enfants que les adultes, **pour des cotisations modestes**. En effet, l'esprit de ces locaux n'est pas du tout commercial. D'autres activités pourraient encore être proposées, dans la limite des disponibilités et si elles recueillent un consensus suffisant. L'idée de dîners commun a été lancée. Pour l'instant, rappelons les activités en cours :

**Poterie** : Natacha Mercier donnent aux enfants le plaisir de modeler la terre, tous les mercredis de 10h à 17h. contact : 01 43 22 69 48 .

**Modèle vivant** : Des séances de sculpture pour adultes, avec modèles vivants, sont organisées le jeudi soir, guidées par Natacha Mercier (01 43 22 69 48 ).

**Danses de salon** : tous les mercredis, de 20h30 à 22h, cha-cha-cha, valse, tango et pasodoble sont honorés par les danseurs de l'immeuble, guidés par Jacques Gourlain (01 46 45 22 24).

**Yoga** : tous les mercredis de 19h30 à 20h30, séance de Yoga, guidée par M. Sourn, 01 48 56 06 23.

**Stretching** : tous les jeudis à 12h15, avec M. Sourn 01 48 56 06 23

**Bridge** : les bridgeurs de l'immeuble se réunissent tous les lundis à 21H, au siège de l'Association des locataires.

Tournois amicaux et ambiance garantie.  
Contact : M.Hazan  
01 43 21 24 23

**Expos** : régulièrement l'Association organise aussi des expositions de peintures, collages ou photos, des concerts de musique classique ou rythmique.

**Fêtes familiales ou amicales** : La grande salle du Club est aussi prêtée pour des anniversaires ou évènements à caractère familial ou amical, moyennant une participation aux frais d'entretien.  
Contact : M.Hazan  
01 43 21 24 23

**Tennis** : Les locaux servent aussi de siège et de lieu de réunion à l'Association Sportive de Maine-Montparnasse, qui organise notamment la fréquentation des tennis de la dalle Jardin pour les résidents de l'immeuble à des tarifs tout à fait privilégiés (500 F pour l'année);  
Contact : M.Philippe Bloquet  
01 45 38 65 33

**Braderie** : chaque année, l'Association des Locataires organise au Club une grande braderie tout un week-end, très fréquentée.  
Contact : Sophie Lemoine  
01 43 21 57 31

**Autres Associations** : à leur demande, d'autres associations de l'immeuble ont bénéficié de la grande salle pour tenir une réunion, moyennant la participation aux frais d'entretien. Ce fut notamment le cas de l'association « Pyramides ou du « groupe de défense des locataires ». La salle a également été prêtée à plusieurs reprises au Conseil Syndical des co-propriétaires, qui s'est toutefois toujours

## Le Locataire

refusé à payer la participation habituelle aux frais d'entretien de la salle. Voilà qui relève du caprice du Prince et de l'enfantillage et ne témoigne guère du sens des responsabilités ni de l'esprit de consensus qui devraient habiter tous les résidants, quels qu'ils soient.

## Esprit associatif contre coup de force

Depuis l'arrêt de l'association culturelle de Maine-Montparnasse, puis celle de l'Association « Après l'école » - qui en avait pris partiellement la relève - c'est l'Association des locataires qui, avec l'autorisation de Séfimeg (qui agit aussi au nom de GFC) gère les locaux, à l'exception de ceux la Comète, école d'art, qui font l'objet d'un bail distinct.

L'Association des locataires supporte seule sur son budget la charge d'exploitation (d'ailleurs déficitaire) des locaux constitués par les frais d'entretien, d'éclairage, de chauffage et d'assurances des locaux.

Par ailleurs, l'**Association des locataires** dispose d'un local, à gauche de la grande salle, où elle tient ses permanences et ses réunions et organise ses activités. En effet, il est de règle, dans des ensembles immobiliers comme les nôtres, que les propriétaires mettent un local permanent et individualisé à la disposition de l'association représentative des locataires. Dans ce cadre, l'Association est titulaire d'un bail signé de Sefimeg, qui agit en son nom et pour celui de GFC. C'est l'ensemble de cette vie associative, à laquelle vous êtes nombreux à manifester votre attachement, qui fait

l'objet d'une remise en cause de la part du Cabinet Bazin. A sa demande, l'Association a participé à une réunion de "concertation" le 27 avril, en présence du Conseil syndical, pour "définir l'accès des organisations de co-propriétaires à la grande salle " et envisager, de fait, un partage de l'ensemble des locaux. L'Association, qui est engagée vis à vis des responsables des activités, a expliqué qu'il était impossible de modifier les horaires ni les activités en cours avant la fin de l'année. Mais dans un esprit d'ouverture, l'Association des locataires a indiqué son accord pour prêter la grande salle au conseil syndical. A condition, bien sûr, que ce dernier, comme les autres usagers, participent aux frais d'entretien..

L'Association des locataires n'est pas figée dans le statu quo. Elle est ouverte à l'idée d'un compromis et à l'étude d'une éventuelle superstructure de concertation pour gérer, à l'avenir (c'est-à-dire à la fin des baux existants) les locaux, avec un budget prévisionnel commun. Or, pour l'instant, on nage dans le flou le plus total . Pour construire un avenir associatif en commun, encore faudrait-il vraiment être au minimum d'accord sur la façon d'utiliser ces locaux dans l'intérêt général et faire preuve d'un minimum de concertation. Hors à notre grande stupeur, des représentants des co-propriétaires ont occupé , sans autorisation, le local de l'association lundi 25 mai dernier à 20h30, alors que le club de bridge devait s'y réunir, comme tous les lundis. Ils ont fait savoir que, "qu'auqu'il arrive, ils auraient les salles !". Voilà les "nouveaux maîtres" de Mouchotte...

Un tel comportement est contraire à la politesse démocratique en règle jusqu'ici parmi les résidants, même si les discussions peuvent parfois être vives entre nous.

Bien sûr, nous savons bien que tous les nouveaux co-propriétaires ne partagent pas ces façons de faire. Mais alors qu'ils se manifestent pour exprimer, eux aussi, leur point de vue sereinement et calmer le jeu de leur instance représentative !

On notera que dans cette affaire, il est regrettable que le cabinet Bazin, qui agit pour le compte des co-propriétaires mais aussi pour celui de Séfimeg et de GFC, nos propriétaires, se range aussi facilement du côté des petits co-propriétaires, tout en en appelant à "l'esprit associatif" pour exiger les locaux sans les rappeler à un minimum de raison , en attendant que soit mise sur pied une éventuelle structure de concertation pour l'avenir.

Et il nous paraît fâcheux, que le Cabinet Bazin s'en soit pris à notre dévoué M.Hazan, qui tient l'agenda de la Salle du club et vient bénévolement ouvrir et fermer les portes chaque fois, par des relances intempestives et des harcèlements téléphoniques pour demander une salle, en changeant tout le temps les dates ou en continuant de demander la salle les jours où elle était déjà prise.

**En fait, sous prétexte de mettre en place une gestion mixte mais équivoque des locaux, nos nouveaux co-propriétaires - et le Cabinet Bazin à leur rescousse - cherchent tout simplement à s'approprier les locaux et à en contrôler l'usage.** Si structure commune de concertation il doit y avoir un jour, encore faudrait-il que le

bon sens et la courtoisie reprennent le dessus. Et que l'on se mette clairement d'accord non pas simplement sur la forme mais sur le contenu, c'est-à-dire sur la façon de faire vivre ses locaux dans l'intérêt général des résidants. Et il faudra bien, alors, se rendre à l'évidence d'une règle mathématique : les locataires Séfimeg Mouchotte et Pasteur, et les locataires GFC sont quatre fois plus nombreux que les co-propriétaires. A la proportionnelle des résidants, leurs voix pèseront donc quatre fois plus. Pas besoin de pousser des cris sauvages pour entendre cette vérité !

Dans cette affaire, nous ne cherchons ni à "avoir raison à tout prix" ni à faire "passer qui que ce soit sous nos soi-disant fourches caudines! ". Nous voulons, comme en toutes circonstances, faire vivre l'esprit associatif et défendre nos droits, en particulier ceux des plus faibles d'entre nous. Nous voulons défendre l'esprit qui a prévalu dans la dévolution de ces locaux associatifs, c'est-à-dire en faire un espace d'accueil et d'activités pour tous les résidants et leurs enfants, dans l'intérêt général de la collectivité et géré par elle. C'est ce qui a guidé toute l'action de nos associations depuis l'origine. C'est ce qui doit continuer d'exister, pour la plus grande satisfaction de tous.

**En dernière minute, nous apprenons que le Cabinet Bazin dénonce les baux pour le compte de Sefimeg et prétend même y mettre fin avant l'heure, dès la rentrée de septembre, au lieu du 31 décembre !!**

**Nicole Chièze, Bernadette Ecoiffier, Jacqueline Bollot, (Sefimeg) Michel Day (GFC)**

## Pasteur : Durififi Square Max Hymans

Les travaux se poursuivent avec intensité du côté de Pasteur. Les résidants ne savent plus à quel saint se vouer pour dormir. Les derniers jours d'avril et le début du mois de mai ont été particulièrement bien servis. Une première benne arrive à 6h24, suivie par une seconde à 6h55. La pelleteuse entre en fonction à 7 heures du matin. Et tout ceci malgré les accords passés entre le représentant de l'Association des locataires de Pasteur et Monsieur Christien, responsable du chantier de rénovation du crédit Agricole, selon lesquels les horaires des travaux devaient être de 8h30 à 18h30.

Il semblerait que depuis le 4 mai, les horaires soient enfin respectés même si de nombreux camions rentrent dans le Square dès 7 heures du matin. Ou en sortent après minuit.

Le vendredi 8 mai, deux ouvriers ont passé des poutres métalliques de 7 mètres par les verrières du Square, avec la "permission" de la SNCF (?) de travailler jusqu'à 5 heures du matin.

A suivre...

**Chantal Capron**

Pasteur

01 43 22 69 93

## Mouchotte : le blunt ne répond plus !

Depuis des mois, les portes donnant accès aux parkings claquent de façon détestable, parce que le blunt ne marche plus. Les serrures ne vont pas résister longtemps à ce mauvais traitement et nos oreilles sont déjà au supplice. Il serait sans doute trop simple de changer le blunt des portes ! Les candidats acquéreurs ne doivent pas passer par là !!Sinon, ce serait déjà réparé..

## Après les réunions d'escaliers GFC et Sefimeg

A la suite des différentes réunions d'escalier où votre présence généreuse nous a stimulés, nous nous sommes préoccupés d'obtenir de nos bailleurs SEFIMEG et GFC un certain nombre de réponses à nos problèmes autant sur le fond que dans le quotidien.

En particulier, a eu lieu une relance sur le fameux "AUDIT" prévu sur les dysfonctionnements intempestifs de notre chauffage et la remise en cause de la vétusté de ses installations dont les événements dans l'escalier "C" sont là pour nous rappeler l'actualité.

A Pâques, à la suite d'une rupture de canalisation, ses occupants ont été privés d'eau chaude et d'ascenseurs pendant de trop longues journées. Il faut avoir conscience que cet incident peut se produire à chaque instant dans toutes les cages d'escalier dont les installations trentenaires, contemporaines de la construction, auraient besoin d'une bonne révision.

Nous avons également évoqué le problème sécuritaire sur l'ensemble de la propriété dans les aspects délicats que sont les installations électriques privatives toujours non réglementaires dans certains logements qui n'ont pas fait l'objet d'une remise en état avant une nouvelle location ou acquisition, le plan d'évacuation général et les issues, mal localisées, sous équipées, et non conformes par rapport à la population concernée et qui restent à

## Le Locataire

améliorer, la triste isolation phonique des vide-ordures sur les paliers ainsi que la création d'une possibilité de stationnements de vélos pour qu'ils soient facilement cadenassables à hauteur de cadre.

Des stores extérieurs neufs, des accès et paliers refaits, des ascenseurs remis à neuf, autant de travaux promis par GFC sur les trois années à venir. Toutefois SEFIMEG n'a pas l'air de suivre l'opération "stores neufs de GFC". Qu'en sera-t-il alors de la façade ? Rappelons ici que les stores intérieurs n'améliorent en rien la protection contre le soleil, ne portant pas ombre mais provoquent bien au contraire de désagréables éblouissements et beaucoup de chaleur..

Nous restons bien entendus vigilants sur tous ces points.

En particulier, la programmation de la cessation des travaux bruyants sur le mitoyen Sud, en extrémité de la Terrasse Modigliani, dans le bâtiment futur siège de la SNCF, dont l'échéance est prévue pour la fin de Mai 98.

Une consultation des différents documents est possible sur rendez-vous à la permanence du Samedi matin, au Club.

**Michel DAY - J 208 - 01 43 21 35 89**

## Encore des cloisons qui tombent !!

A l'escalier A, l'abattage de cloisons continue . Des résidants sont passés à la permanence de l'Association le 30 mai dernier pour se plaindre du bruit infernal de travaux de nouveaux propriétaires qui font tomber des cloisons de leur appartement. Qui est responsable de la sécurité et de la tranquillité de l'immeuble ?

## De l'eau, des larmes et du muscle

A la suite d'une rupture de canalisation collective sous la terrasse de l'escalier C - rupture qui a déchargé les chutes du Niagara dans les paliers et les appartements supérieurs, provoquant des dégâts importants dans les plafonds, les cages des ascenseurs ont été envahies par les flots et les machines inondées mises en arrêt. Les deux ascenseurs sont restés hors service pendant 10 jours. La remise en service d'un premier ascenseur n'a pas été concluante et il a fallu encore attendre quelques jours de plus pour pouvoir s'en servir. Bien sûr, pendant tout ce temps, les résidants ont du grimper les étages à pied: avec leurs paquets, leurs chiens à sortir pisser, leurs coeurs fatigués ou malades, leurs chevilles enflées ou leurs entorses. Et encore, certains, trop âgés ou malades ne pouvaient pas sortir du tout. Vous voyez le tableau, on vous passe les détails ! La solidarité s'est cependant vite organisée. On a pris des listes de courses et M. Harlé, le gardien, a gentiment monté tout ça par les nacelles. Qu'il en soit, une nouvelle fois, solennellement remercié ici. La veille du week-end de Pâques, nouvelle nacelle pour descendre les bagages de ceux qui avaient la chance de pouvoir s'échapper !

### La mémoire longue

L'incident passé et réparé, il faut en tirer quelques leçons : 1/ On a appris à cette occasion que la vérification des vannes et canalisations, qui comme un certain nombre d'autres infrastructures doivent être révisées régulièrement, une ou deux fois par an, n'a pas été faite depuis belle lurette. Si bien que la vanne qui a explosée était dans un état de rouille pas possible. De bonne source, on a appris qu'il est probable que ce type d'incident

se reproduira ailleurs. D'autres ruptures de canalisations ont d'ailleurs déjà eu lieu mais n'avaient pas provoqué de tels flots. Le Cabinet Bazin qui, devant la montée des mécontentements, avait organisé une réunion d'information, nous a affirmé avoir fait vérifier toutes les canalisations identiques de l'immeuble. Ce qui ne veut pas dire remise à neuf. Alors.. On remarque d'ailleurs, que ces vérifications des infrastructures des parties n'ont pas pas été faites par Sefimeg avant la mise en vente de sa partie de l'immeuble ! 2/ Pour l'avenir, les cages d'ascenseurs ne pourraient-elles pas être mieux protégées contre les inondations par une révision des niveaux des paliers ? 3/ On constate qu'on aurait pu gagner quelques jours sur la remise en service si l'on avait pas du attendre que la société Koné déplace son "équipe normale" (le week-end, leur dépanneur ne fait que les petites pannes), puis attendre encore l'approbation formelle des devis par le Cabinet Bazin et Sefimeg, les signatures et contre-signatures des experts etc..

Face à des situations aussi graves - dans le temps, les résidants de l'escalier A ont aussi connu une très longue panne des deux ascenseurs - on serait en droit d'attendre de nos propriétaires, et de leur cabinet syndic, des modes de gestion énergiques, sans se noyer dans les règlements, les économies de borts de chandelles et les tergiversations d'experts.

4/ Cet incident de l'escalier C remet en pleine lumière un dossier extrêmement important, celui de la sécurité physique des résidants de l'immeuble. Un dossier qui a souvent été abordé avec Sefimeg et GFC et maintenant avec le cabinet Bazin. Ce dernier reconnaît bien que c'est important mais, comme les autres, il laisse le temps passer sans rien faire. Construit avant la réglementation spécifique des IGH (immeuble de grande hauteur), Mouchotte devrait être mis en conformité dans des

## Le Locataire

ddomaines d'domaines domaines essentiels: le gaz (interdit dans les étages élevés), l'électricité (les installations vieillottes sont jugées dangereuses par tous les électriciens qui viennent travailler dans l'immeuble). L'évacuation des habitants en cas d'incendie, en particulier ceux des étages supérieurs, reste entière et sans réponse réelle. Les pompiers le savent bien : leurs grandes échelles ne vont que jusqu'à 30 mètres ! Au-dessus, il faut attendre le secours d'hélicoptères. Encore faut-il pouvoir monter sur la terrasse. Hors, les échelles d'accès de l'immeuble ont été faites pour aller aux locaux techniques mais sont insuffisantes pour atteindre la terrasse. Et OUI !!

Et les portes d'accès de la terrasse sont fermées à clé, pour des raisons de sécurité (*en fait il s'agissait surtout d'éviter la montée intempestive et le bruit de jeunes sur la terrasse*). Les habitants des étages élevés n'ont pas un double des clés ? Qu'ils grillent !!!

Un seul exercice -pompier a eu lieu, il y a quelques années, à la demande de l'Association des locataires. Mais aucune répétition réelle d'évacuation n'a eu lieu.

**Il est urgent d'agir et d'apporter une solution à ce grave dossier sécurité.**

Pour cela, il faut qu'une réunion, réservée à ce sujet, se tienne très rapidement avec le Cabinet Bazin et les représentants des propriétaires. Nous, nous sommes prêts.

## Premium doloris

Par ailleurs, les résidants de l'escalier C attendent une juste compensation du trouble de jouissance subi - les Assurances de Sefimeg devraient comporter une clause à ce sujet - et une défaillance des charges d'ascenseurs pendant la période en cause.

**Nicole Chièze et Colette Maurios (Sefimeg)**

VOS DELEGUES SEFIMEG

<b>Jacqueline BOLLOT</b>	F 202	01 43 27 05 34
<i>Présidente</i>		
<b>Bernadette ECOIFFIER</b>	C 116	01 43 22 49 09
<b>Nicole et Jacques CHIEZE</b>	C 217	01 43 21 23 23
<b>Colette MAURIOS</b>	C 112	01 43 27 23 23
<b>M.CHATAGNER</b>	C 608	01 43 21 21 18
<b>Michèle ENSELLEM</b>	A 509	01 43 21 22 49
<b>Sophie LEMOINE</b>	A 612	01 43 21 57 31
<b>Hélène SERE DE RIVIERE</b>	B 214	01 43 22 52 15
<b>Danièle et Claude LEVY</b>	F 104	01 43 20 79 31
<b>Marie Annick MEININGER</b>	F 200	01 43 21 25 25

VOS DELEGUES GFC

<b>Michel DAY</b>	J 208	01 43 21 35 89
<i>Vice-Président</i>		
<b>Françoise ABADIE</b>	H	01 43 21 33 14
<b>Philippe BLOQUET</b>	J 111	01 45 38 65 33
<b>Gabriella CARBONE</b>	M 307	06 60 99 83 76
<b>Pascal CHERKI</b>	J 310	01 43 20 46 03
<b>Jacqueline DEVISMES</b>	K 102	01 43 21 25 98
<b>Alice GERARD</b>	G 308	01 43 21 27 27
<b>Roger HAZAN</b>	I 208	01 43 21 24 23

VOS DELEGUES PASTEUR

<b>Lucien COMPIANO</b>	Pasteur (G 104)	01 43 21 37 38
<i>Vice-Président</i>		
<b>Madeleine BOUSQUET</b>	Pasteur (D 204)	01 43 20 79 16
<b>Chantal CAPRON</b>	Pasteur (A 209)	01 43 22 69 93
<b>Claire PICARD</b>	Pasteur ( A 109)	01 43 20 35 13
<b>Sophie PROKHOROFF</b>	Pasteur ( B 107)	01 42 79 96 25